

**Rapport d'information du Conseil communal au Conseil général**  
**Motion : Pour un meilleur subventionnement des abonnements aux transports publics**

Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs,

Lors de la séance du 26 septembre 2022 le parti socialiste a déposé la motion susmentionnée.

Le coût total en fonction des pourcentages d'utilisation de la mesure sur la commune de la Tène (tableau ci-dessous) représente un montant de CHF 106'000.- soit un surcoût de CHF 66'000.- par rapport au subventionnement budgété en 2023.

<b>Classe d'âge</b>	<b>6-24.99</b>	<b>25-64.99</b>	<b>65 et +</b>	<b>Au 31.03.2023</b>
Population	508	1466	602	
% de La Tène	63.50%	5.70%	8.90%	
Nbre d'abonnement	322.58	83.56	53.58	
Subventionnement	247.50	162.00	247.50	
Frais totaux	79'838.55	13'537.04	13'260.56	<b>106'636.15</b>

D'autre part, dans le cadre du processus de fusion, chaque commune s'est engagée à ne pas créer de charges supplémentaires d'ici la fusion.

Pour ces raisons, le Conseil communal n'est pas favorable à l'acceptation de cette motion et propose à votre Autorité de la refuser et de la classer.

Hauterive, le 11 mai 2023

Le Conseil communal